

France-Limoges: Refuse collection services

OJ S 18/2015 27/01/2015

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Limoges Métropole

Postal address: Service de la commande publique

Town: Limoges

Postal code: 87000

Country: France

For the attention of: Nathalie Périssat

Fax: +33 555038660

Internet address(es):Address of the buyer profile: <http://www.achats-limousin.com>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Collecte des déchets ménagers et assimilés en porte à porte ou en apport volontaire sur le territoire de Limoges Métropole.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 16: Sewage and refuse disposal services; sanitation and similar services

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 et 77 du code des marchés publics.

Pour chacun des lots le marché sera à bons de commandes avec:

- un montant minimum correspondant au total des forfaits mensuels pour la durée du marché pour chacun des lots;
- aucun montant maximum.

Les marchés actuels de collecte des déchets ménagers et assimilés de la Communauté d'agglomération de Limoges Métropole arrivent à échéance au 30.9.2015 à minuit.

La rémunération du titulaire s'effectue par application de prix forfaitaires mensuels et de prix unitaires applicables aux quantités réellement exécutées pour les 2 lots.

Les prestations de collecte des lots 1 et 2 débutent le 1.10.2015 pour une durée de 7 ans.

II.1.6. CPV code(s)

90511000 Refuse collection services, 90511200 Household-refuse collection services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Collecte des déchets ménagers et assimilés en porte à porte sur le territoire de Limoges Métropole

1) Short description

Pour le lot no 1: les candidats peuvent présenter des variantes dans les conditions suivantes: Les concurrents doivent présenter une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base).

Ils peuvent également présenter, conformément à l'article 50 du code des marchés publics, une offre comportant des variantes qui ne pourront porter que sur le matériel de collecte et/ou sur une optimisation de l'organisation du service de collecte permettant une réduction des coûts.

Pour chaque offre variante les candidats devront également fournir tous les autres documents demandés à l'article 4 du présent document au titre de l'offre pour la solution de base. Les candidats devront notamment remplir autant d'actes d'engagements que de variantes.

les prestations supplémentaires éventuelles suivantes sont demandées:

Pour le lot no1: Prestations supplémentaires éventuelles obligatoires pour la solution de base

et la (ou les) Variante(S):

- prestation supplémentaire éventuelle no 1: collecte supplémentaire des ordures ménagères du centre ville d'isle.
- prestation supplémentaire éventuelle no2: collecte du verre en bacs operculés pour la commune du Palais-Sur-Vienne.

Les candidats devront obligatoirement répondre à ces prestations supplémentaires qui seront prises en compte dans l'analyse des offres pour la solution de base et la (ou les) Variante(S). La solution de base et la (ou les) variantes seront analysées de la manière suivante:

Elles feront l'objet de classements distincts (solution seule, solution + pse 1, solution + pse 2, solution + pse 1 et 2, la solution correspondant à la solution de base et aux éventuelles variantes proposées). La décision de retenir ou non les PSE sera prise par le président de la commission d'appel d'offres au moment de l'attribution du marché.

2) CPV code(s)

90511000 Refuse collection services, 90511200 Household-refuse collection services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi obligatoire.

Le candidat doit renseigner l'annexe 4 de l'Acte d'Engagement du lot 1 dès la phase de consultation.

Par la remise de son offre, l'entreprise candidate s'engage impérativement à réserver le volume d'heures destiné à l'insertion professionnelle.

Ces heures seront réalisées par l'entreprise attributaire ou par son (ou ses) sous ou cotraitant (s).

Les candidats ne sont pas autorisés à formuler dans leur offre des réserves sur la clause sociale d'insertion obligatoire. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition d'exécution sera jugée non-conforme et déclarée irrégulière au motif du non respect du cahier des charges.

Lot No: 2

Lot title: Collecte des déchets ménagers et assimilés en apport volontaire sur le territoire de Limoges Métropole

1) Short description

Pour le lot no2: les candidats peuvent présenter des variantes dans les conditions suivantes: Les concurrents doivent présenter une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base).

Ils peuvent également présenter, conformément à l'article 50 du Code des marchés publics, une offre comportant des variantes qui ne pourront porter que sur le matériel de collecte et/ou sur une optimisation de l'organisation du service de collecte permettant une réduction des coûts.

Pour chaque offre variante les candidats devront également fournir tous les autres documents demandés à l'article 4 du présent document au titre de l'offre pour la solution de base. Les candidats devront notamment remplir autant d'actes d'engagements que de variantes.

Les prestations supplémentaires éventuelles suivantes sont demandées:

Pour le lot no 2: Prestation supplémentaire éventuelle facultative:

Le candidat proposera la prestation de maintenance préventive et curative des colonnes dans les conditions définies au CCTP.

Les candidats sont libres de proposer ou non cette prestation. Elle ne sera pas prise en

compte pour l'analyse des offres. Le pouvoir adjudicateur prendra la décision de la retenir ou non au moment de la notification.

2) CPV code(s)

90511000 Refuse collection services, 90511200 Household-refuse collection services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les prestations, objet du présent marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique.

Les prestations seront financées sur le budget de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole et seront rémunérées selon les prescriptions du CCAP. Et en application décret n° 2012-1246 du 7.11.2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et des articles 86 à 111 du code des marchés publics.

Les sommes dues seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

En cas de non respect du délai global de paiement, et en application du décret no2013-269 du 29.3.2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 EUR s'ajoutera au montant des intérêts moratoires."

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Chaque marché séparé sera présenté par une seule entreprise ou par un groupement. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un groupement.

Conformément aux dispositions de l'article 51 du code des marchés publics, les candidats ne pourront présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membre d'un ou plusieurs groupements;
- ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Il est interdit de cumuler les deux qualités.

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat. Dans le cas de groupement d'entreprises, le mandataire doit avoir l'habilitation pour signer au nom de toutes les entreprises constituant le groupement.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats peuvent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature), Dc2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat> et <https://www.achats-limousin.com>. Ils contiendront les éléments inqués ci-dessous:

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics (le cas échéant le Dc1 complété):

La lettre de candidature.

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (à communiquer le cas échéant en sus du Dc1).

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP.

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du code des marchés publics:

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles (Dc2).

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics:

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années.

Liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

AF 2015 007

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

24.3.2015 - 12:30

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 31.3.2015 - 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Pour l'analyse de chaque critère, la pondération est la suivante:

Pour le lot no1

1) prix des prestations: 50 %, note sur 20.

L'Analyse du critère prix s'effectuera, sur la base du prix indiqué au bordereau de simulation, comme suit:

La note de 20/20 est attribuée à l'offre financière la plus basse.

Pour les autres offres, la note est calculée comme suit:

(prix le plus bas / prix en cours d'analyse) x 20

2) valeur technique (descriptif technique): 50 %, note sur 20.

Les critères de la valeur technique seront appréciées sur la base du mémoire justificatif, par rapport aux sous critères suivants:

A) Sous critère 1 noté sur 6 points: Description de l'organisation en matière de personnel:

- l'organigramme;
- la description des locaux nécessaires à l'exécution du service;
- les moyens administratifs mis en œuvre;
- l'organisation de l'encadrement du personnel affecté à l'exécution du contrat: avec niveau de formation, qualification et définition des rôles;
- la définition du personnel de collecte affecté à l'exécution du contrat: nombre d'agents par équipes, nombre total d'agents en équivalent temps-plein avec remplaçants et hors remplaçants, tenues vestimentaires... ;
- les précisions sur la convention collective, conditions salariales et politique sociale de l'entreprise (modalités de reprise et d'intégration du personnel actuel...);
- la politique de formation;
- les actions menées en matière de sécurité (Plan d'action Sécurité);

B) Sous-Critère 2 noté sur 6 points: performances techniques, description et exploitation du parc de véhicules:

- le nombre et le type de véhicules affectés à l'exécution du contrat;
- les caractéristiques techniques et environnementales des châssis, bennes et lève-conteneurs (marque, PTAC, volume, charge utile, conformité avec la réglementation, niveaux de pollution atmosphérique, niveaux sonores, consommations...);
- les modalités d'entretien, de lavage et de réparation des véhicules;
- les modalités de remplacement d'un véhicule en panne;
- le lieu de garage prévisionnel des véhicules;
- l'espace dédié à la communication sur les camions, le projet d'identification visuelle des véhicules et des autocollants " refus de bac " pour le lot no1;
- l'organisation en matière de contrôle interne, de suivi du service, et de transmission des informations à Limoges Métropole ainsi que le plan assurance qualité;
- la collecte des voies avec benne à PTAC limité à 7,5 tonnes: étendue des zones, organisation en personnels de collecte, caractéristiques du véhicule utilisé, horaires de collecte, etc;
- coordonnées de l'installation de mise en balles des cartons et justificatifs que ceux-ci sont prêts à accueillir les déchets de Limoges Métropole sur la durée du contrat de collecte, stipulant le tonnage annuel maximum accepté;
- caractéristiques des équipements et modalités de géolocalisation et suivi en temps réel des tournées, modalités d'enregistrement et délai de transfert des données;
- caractéristiques techniques de la collecte envisagée (durée, distance), moyens humains et matériels utilisés pour les collectes spécifiques (gros producteurs, verre en porte à porte, cartons...);

C) Sous-Critère 3 noté sur 8 points: l'organisation et le projet de plan de sectorisation des différentes collectes:

- planning détaillé des collectes et secteurs en précisant les semaines paires et impaires - horaire de collecte suivant les jours, moyens affectés par commune ou secteurs et selon le type de collecte. Indications du kilométrage moyen parcouru, de la durée de la collecte et la durée du haut le pied, le tonnage journalier moyen évalué par équipage, définition des horaires et jours de collecte par commune et secteur de manière à répondre à l'objectif d'optimisation du parc de véhicules, à équilibrer les apports sur les différentes unités de traitement et de tri, modèle de circuit de collecte;
- modèles de comptes-rendus mensuels et annuels d'exploitation;

La note totale de la valeur technique sera obtenue en additionnant les notes de chacun des éléments d'appréciation.

Pour le lot 2:

1)prix des prestations: 50 %, note sur 20.

L'Analyse du critère prix s'effectuera, sur la base du prix indiqué au bordereau de simulation, comme suit:

La note de 20/20 est attribuée à l'offre financière la plus basse.

Pour les autres offres, la note est calculée comme suit:

$(\text{prix le plus bas} / \text{prix en cours d'analyse}) \times 20$

2)valeur technique (descriptif technique): 50 %, note sur 20.

Les critères de la valeur technique seront appréciées sur la base du mémoire justificatif, par rapport aux sous critères suivants:

A) Sous critère 1 noté sur 6 points: Description de l'organisation en matière de personnel:

- l'organigramme;
- les locaux nécessaires à l'exécution du service;
- les moyens administratifs mis en œuvre;
- l'organisation de l'encadrement du personnel affecté à l'exécution du contrat: avec niveau de formation, qualification et définition des rôles;
- le personnel de collecte affecté à l'exécution du contrat: nombre d'agents par équipes, nombre total d'agents en équivalent temps-plein avec remplaçants et hors remplaçants, tenues vestimentaires... ;
- précisions sur la convention collective, conditions salariales et politique sociale de l'entreprise (modalités de reprise et d'intégration du personnel actuel ...);
- description de la politique de formation que le candidat compte développer pendant la durée du contrat;
- description des actions menées en matière de sécurité (Plan d'action Sécurité);

b) Sous-Critère 2 noté sur 6 points: performances techniques, description et exploitation du parc de véhicules;

- le nombre et le type de véhicules affectés à l'exécution du contrat;
- les caractéristiques techniques et environnementales des châssis, bennes et lève-conteneurs (marque, PTAC, volume, charge utile, conformité avec la réglementation, niveaux de pollution atmosphérique, niveaux sonores, consommations...);
- les modalités d'entretien, de lavage et de réparation des véhicules;
- les modalités de remplacement d'un véhicule en panne;
- le lieu de garage prévisionnel des véhicules;
- le descriptif de l'espace dédié à la communication sur les camions, le projet d'identification visuelle des véhicules et des autocollants " refus de bac " pour le lot no2;
- la description de l'organisation en matière de contrôle interne, de suivi du service, et de transmission des informations à Limoges Métropole ainsi que le plan assurance qualité;
- les modalités de lavage des colonnes (personnel, caractéristiques détaillées du matériel et du produit de lavage utilisé, organisation et modalités pratiques de lavages, estimation de la durée annuelle de lavage, etc.);

c) Sous-Critère 3 noté sur 8 points: L'Organisation et le projet de plan de sectorisation des différentes collectes;

- planning détaillé des collectes et secteur en précisant les semaines paires et impaires - horaire de collecte suivant les jours, moyens affectés par commune ou secteurs et selon le type de collecte. Indications du kilométrage moyen parcouru, de la durée de la collecte et la durée du haut le pied, le tonnage journalier moyen évalué par équipage. Définition des horaires et jours de collecte par commune et secteur de manière à répondre à l'objectif d'optimisation du parc de véhicules, à équilibrer les apports sur les différentes unités de traitement et de tri. Modèle de circuit de collecte;
- modèles de comptes-rendus mensuels et annuels d'exploitation;

La communauté d'agglomération Limoges Métropole privilégie le retrait des dossiers de

consultation et le dépôt des offres par voie électronique.

Modalités d'obtention du dossier de consultation:

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 14.12. 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des articles 5 à 7 de l'arrêté du 28 août 2006 pris en application du I de l'article 48 et de l'article 56 la présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée.

Cette procédure permet aux candidats de télécharger les documents du dossier de consultation sur un réseau électronique et de déposer une offre par voie électronique via le site <https://www.achats-limousin.com>, qui met à disposition des candidats une aide technique pour le téléchargement du dossier de consultation et la constitution électronique de leur offre (tél. De l'aide en ligne: 0 825001326)

Les avis d'appel public à la concurrence sont consultables via le site du BOAMP, du JOUE (le cas échéant) et via le site indiqué ci-dessus, sans aucune contrainte d'identification.

Le dossier de consultation des entreprises peut aussi être obtenu gratuitement contre demande écrite du candidat auprès de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole, direction de la propreté, 64 avenue Georges Dumas CS 1001, 87031 Limoges Fax: +33 555457847 tous les jours ouvrables de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 17:00.

Modalités de remise des plis:

Les plis contenant les offres seront transmis par voie électronique ou, le cas échéant, sur support papier, conformément aux prescriptions fixées au Règlement de la Consultation joint au dossier de consultation des entreprises.

Les candidats transmettent leur offre dématérialisée en s'assurant, au préalable, être connectés à Internet. Un message leur indiquant que l'opération de dépôt de l'offre a été réalisée avec succès leur est transmis, puis un accusé de réception leur est adressé par courrier électronique donnant à leur dépôt une date certaine.

Une copie de sauvegarde, prévue à l'article 56 du code des marchés publics et à l'arrêté du 14.12.2009, pourra être transmise sur support physique électronique ou sur support papier (même adresse que pour l'obtention du dossier). Cette copie de sauvegarde devra parvenir à la communauté d'agglomération Limoges Métropole, Service de la Commande Publique, sous pli scellé comportant la mention lisible " copie de sauvegarde ", dans les délais impartis pour la remise des offres.

En application de la convention collective nationale des activités du déchet, le titulaire est soumis à l'obligation d'appliquer les dispositions relatives à l'obligation de reprise de personnels

Le dispositif d'accompagnement pour la mise en œuvre de la clause sociale d'insertion Afin de faciliter la mise en œuvre de la démarche d'insertion, il a été mis en place un dispositif spécifique d'accompagnement qui peut être sollicité en prenant l'attache des facilitatrices:

Communauté d'agglomération Limoges Métropole

Direction du développement des politiques sociales - service PLIE

64 avenue Georges Dumas

BP 3120 - 87031 Limoges Cedex 1

Standard Accueil: +33 555457890 Ligne directe: +33 555457895

Contact: Virginie Fifis-Bolotny

De son côté, le titulaire désigne, à la date de notification du lot 1, un interlocuteur dont l'identité sera transmise au dispositif d'accompagnement.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite à:

Renseignement(S) administratif(s):

Communauté d'agglomération Limoges Métropole

Direction de la Propreté
64 avenue Georges Dumas
87000 Limoges
M. Bonnin / Mme Jaudinot
Fax: +33 555457945
Renseignement(S) technique(s):
Communauté d'agglomération Limoges Métropole
Direction de la propreté
64 avenue Georges Dumas
87000 Limoges
Mme Ruchaud
Fax: +33 555457945
Recours:
Instance chargée des procédures de recours:
Tribunal administratif de Limoges,
1 cours Vergniaud,
87000 Limoges,
Tél. : +33 555339155,
Télécopieur: +33 555339160
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:
Communauté d'agglomération Limoges Métropole,
Direction des affaires juridiques, 64 avenue Georges Dumas,
CS 10001 - 87031 Limoges Cedex 1
Tél. : +33 555457880, télécopieur: +33 555457979,
Courriel: anne_becker@agglo-limoges.fr
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 22.1.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

22.1.2015